

2021/024/nat 7.1

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE
MONTCET**

L'an deux mil vingt et un et le dix-huit novembre, le Conseil Municipal de Montcet, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Franck TARPIN Maire, à 19h à la Salle Communale, en session ordinaire.

Convocation du : 09 novembre 2021.

Présents : MM. TARPIN – DURAND– MOISSON– MEURENAND - NAULET
Mmes. BOUCHET– PERRAUD- LEBLANC- PASQUET.

Excusés : MM : PACCOUD– MAITRE
Mmes : GIORIA – DAMIDAUX – BARRE-LOPES

Donnent pouvoir : Mme GIORIA à M. TARPIN – Mme DAMIDAUX à MME BOUCHET-
M PACCOUD à Mme BOUCHET- M MAITRE à M. MOISSON

A été élu secrétaire : FRANCK MOISSON

CONVENTION POUR LA GESTION DU POLE PETITE ENFANCE

Le conseil Municipal délibère sur la proposition d'une convention pour la gestion du pôle petite enfance Bout'chou à intervenir entre les communes de Buellas, Montcet, St Denis lès Bourg et l'association Bout'chou ; ce document détermine les obligations de chacun pour la période 2022-2025.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

ACCEPTE : La convention pour la gestion du pôle petite enfance pour la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2025

MANDATE : Monsieur Le Maire pour signer ladite convention.

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que susdits.

Pour extrait conforme,

Le Maire, F. TARPIN.

